

# Résumé des rencontres du Comité de parents 2020-2021

## Rencontre du 13 octobre 2020

- Les élections afin d'élire le président, le vice-président, le secrétaire, trésorier, le relationniste et l'agent à l'information ont eu lieu.
  - **Mme Léthyscia Caron** est élue Présidente
  - **M. Sylvain Gagné** est élu vice-président
  - **Mme Mireille Tremblay** est élue secrétaire
  - **M. Bruno Ouellet** est élu trésorier
  - **M. Claudie Castonguay** est élue agente à l'information
  - **M. Éric Lepage** est élu relationniste.
  
- Les élections des délégués à la FCPQ et au comité de transport,
  - **Mme Jacky Malenfant** est élue déléguée numéro 1 à la FCPQ
  - **Mme Julie Barbeau** est élue déléguée numéro 2 à la FCPQ
  - **Mme Cynthia Charrette** est élue déléguée au comité de transport
  - **Mme Marie-Pierre Boucher** est élue substitut au comité de transport.
  
- *Rappel de la réunion extraordinaire du 22/09, élections au **comité EHDAA** :*  
Assemblée générale le 21 septembre.
  - **Mme Mélissa Deroy** est nommée déléguée EHDAA au CP.
  - **Mme Pascale Gagné** est substitut EHDAA au CP.
  
- Adoption du calendrier des réunions :
  - 13 octobre 2020                      Zoom
  - 10 novembre 2020                  Zoom
  - 8 décembre 2020                    Zoom
  - 12 janvier 2021                    à déterminer
  - 9 février 2021                      à déterminer
  - 9 mars 2021                        à déterminer
  - 13 avril 2021                        à déterminer
  - 11 mai 2021                         à déterminer
  - 8 juin 2021                         à déterminer
  
- Trois consultations qui découlent de la fusion éventuelle des écoles St-Jean et Langevin.

Le comité de parents recommande la fusion des 2 écoles mais demande une clarification de l'organisation des concentrations sport-étude et des sports parascolaires, de porter une attention particulière aux élèves du programme régulier afin que les quartiers scolaires soient conservés pour ces derniers et qu'étant donné que cette fusion fera passer de trois à deux le nombre de conseils d'établissement dans le district 5 alors que tous les autres sont à cinq écoles, une révision du découpage des districts devrait être effectuée lors de l'année scolaire 2021-2022 au plus tard.

  - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
  - Critères d'inscription dans les écoles
  - Répartition des services éducatifs dans les écoles : questionnement des délégués à propos de nouveaux services proposés dans les écoles sans l'assurance de locaux disponibles.
  
- La question du transport scolaire pour les élèves de sport-étude résidants à l'extérieur de la ville de Rimouski est soulevée.

## ➤ Mot du président sortant

Premièrement, la nouvelle gouvernance scolaire a apporté quelques modifications au rôle du comité de parents. Certaines consultations obligatoires ont été retiré de la Loi et la Politique des frais exigés aux parents devient du ressort du Comité de parents. Mais cette nouvelle gouvernance propose que les décisions se prennent à l'instance la plus approprié et la plus proche de l'élève possible.

Ce qui implique que les décisions concernant les établissements se prennent au Conseil d'établissements. Le Conseil d'administration veillera à ce que le Centre de services scolaire remplisse sa mission et utilise ses ressources le plus efficacement possible. Mais entre ce qui se passe au sein d'une école et les processus, orientations et budget du Conseil d'administration, plusieurs décisions de type plus régionale (concernant plus d'une école) qui se retrouvaient précédemment sur la table du Conseil des commissaires, seront prises maintenant par le Centre administratif.

La seule instance de nature plus régionale qui peut avoir un regard externe dans cette prise de décision c'est le comité de parents. Il devient donc encore plus important pour le Comité de parents de jouer pleinement son rôle.

Deuxièmement, chaque année amène des défis du côté de la continuité et de la relève au sein du Comité de parents.

Cette année c'est près de la moitié des délégués qui sont de nouveaux venus au comité de parents alors qu'habituellement il s'agit de 30% environ. C'est tout un nouveau souffle et une nouvelle énergie qui vient de se joindre au comité de parents. Cependant, les nouveaux venus sont souvent moins enclins à s'impliquer activement dès leur première année. De plus, plusieurs des officiers de l'année dernière ont, soit quittés le comité de parents ou ne pourront pas jouer un rôle aussi actif au sein du comité exécutif que précédemment, notamment au niveau de la présidence du comité de parents.

En effet, plusieurs des officiers sortants siègent au Conseil d'administration et sont d'avis que les deux instances (CA et CP) doivent préserver une certaine distance ou neutralité qui n'est pas compatible avec la fonction de la Présidence du Comité de parents qui implique de représenter les parents et leurs intérêts.

Finalement, pour faciliter la transition vers une nouvelle équipe, certains membres de l'exécutif sortant sont disposés à poursuivre leur implication dans certains rôles autres que la présidence. Afin d'alléger la tâche de la présidence tout en tenant compte des défis énumérés plus tôt, je crois qu'il est important de revoir le rôle de la présidence et de redistribuer auprès des autres membres de l'exécutif des responsabilités qui au fil du temps s'étaient retrouver dans l'orbite de la présidence. Par exemple, la gestion des consultations qui pourrait être repris par le Secrétaire ou la Vice-présidence, l'organisation ainsi que la coordination des formations et conférences pourrait être repris par le Relationniste. La relation avec les médias et la représentation auprès de la Direction générale pourrait être repris en partie par la Vice-Présidence. La correspondance pourrait être reprise par l'agent à l'information.

Véronique Desborbes  
Secrétaire de réunion  
CP 2020-2021, CSSDP

Claudie Castonguay  
Agente à l'information  
du Comité de parents